

II. — ÉCONOMIQUES ET SOCIALES...

*
**

LA RECHERCHE FRANÇAISE ACTUELLE EN ÉCONOMIE SUR LES PAYS ARABES (1979-1984)

Cet article comporte l'exposé introductif de Ch. Bernard d'une part et, d'autre part, l'essentiel des interventions des participants à la rencontre du 10 décembre 1984, organisée au CRESM d'Aix-en-Provence pour répondre à une demande du CNRS, sur le thème : « A propos de la recherche française actuelle en économie sur les pays arabes ».

∴

S'interroger sur l'état de la recherche française actuelle en économie sur le monde arabe, c'est bien évidemment s'interroger sur les champs géographiques privilégiés et les centres d'intérêt abordés par les économistes ; mais c'est aussi s'interroger sur leurs méthodes d'approche, sur leurs liens avec les pays qui les intéressent, sur les motivations qui les guident et les destinataires de leurs travaux. L'évaluation de ces aspects de la recherche est une étape indispensable pour toute réflexion sur l'avenir... D'où part-on ? C'est en quelque sorte la question préalable.

Allons plus loin. La nouveauté des problèmes posés au cœur des économies arabes ne peut laisser indifférent le choix des orientations futures de la recherche... Celles-ci suggèrent bien des interrogations à un moment où dans l'ensemble des pays concernés, la finalité du développement n'est pas remise en cause, mais où la référence d'abord économique est souvent rejetée comme déculcurante, à un moment encore où des projets industriels se poursuivent, mais se déroulent sur « un fond de désillusions dont les mouvements sociaux et les antagonismes politico-religieux » (1) sont en partie l'expression..., à l'heure encore où l'appareil conceptuel forgé en Occident est mis en doute par les chercheurs des pays arabes et se trouve contesté par une certaine réalité.

(1) Ce sont à peu près les termes de P. JUDET, « L'industrialisation des pays arabes », in *Nuove tendenze del commercio internazionale*, vol. II, Turin, Ed. Tirreno, Stampotor, octobre 1982.

Quel peut donc être le rôle des chercheurs français dans ce domaine ? La recherche théorique impose, par ailleurs, un travail d'approche du terrain (pour une confrontation théorique à la réalité) : à quelles conditions celle-ci est-elle encore possible pour des chercheurs de l'extérieur ? C'est toute la question des procédures de partenariat, des méthodes de recherche à promouvoir et des thèmes à explorer qui est ici sous-jacente... Dans ce contexte, les orientations à venir gagnent à faire l'objet d'une réflexion approfondie et ce n'est qu'avec beaucoup de précaution qu'elles peuvent être formulées (cette seconde partie doit beaucoup aux membres présents ou consultés à l'occasion de la journée du 10 décembre 1984 ; leur liste est jointe en annexe).

I. — CONSTATS ET QUESTIONS (2)

Les observations qui suivent concernent la recherche de caractère économique (3) effectuée en France au cours des cinq dernières années par des chercheurs, des universitaires et/ou des hommes de terrain français ou étrangers insérés dans des structures de recherche françaises. Ont également été pris en compte les travaux des chercheurs originaires de pays arabes écrivant en français à l'intérieur de revues françaises, dans des éditions françaises ou dans des co-éditions franco-arabes (4). Notons, par ailleurs, que la participation d'économistes, sociologues ou géographes français à des colloques, travaux ou recherches effectués en collaboration avec leurs homologues des pays arabes dans un pays arabe est également prise en compte.

Ajoutons encore que la floraison récente des travaux francophones de caractère économique de l'autre côté de la Méditerranée, a incité à des comparaisons et rapprochements indispensables.

Enfin, précisons que seuls les travaux intéressants directement l'économie des pays arabes ont été retenus. Les études et recherches relatives aux problèmes de l'émigration des travailleurs de ces pays en Europe n'ont pas été retenues sauf en ce qui concerne leurs effets sur les pays de départ. Par contre, les thèmes d'analyse des migrations de main-d'œuvre inter-arabes et les publications (en cours) sur les études de filières migratoires sont intégrés dans la base d'observation.

(2) Les remarques qui suivent ont été formulées à partir d'un dossier (que j'ai constitué de façon non exhaustive) comportant un recensement des travaux, études et recherches réalisés de 1979 à 1984 et classés selon les champs géographiques et sectoriels. Ce travail a été effectué à l'aide d'un dépouillement des ouvrages, articles ou rapports existants et faisant l'objet d'une publication d'une part et, d'autre part, grâce aux apports des participants en réponse à un questionnaire qui leur avait été adressé en ce sens. Ce dossier, accompagnant le présent rapport, fera l'objet d'une publication ultérieure.

(3) C'est en effet le critère du caractère économique ou socio-économique du « produit final » qui a été retenu et non la qualité d'économiste de l'auteur.

(4) J'ai également tenu compte de quelques économistes qui n'étaient ni français, ni originaires d'un pays arabe, écrivant en français dans des publications françaises. Ont été intégrés, de plus, des travaux écrits en anglais par des auteurs français.

Le recensement effectué a porté sur les ouvrages et travaux « publiés » de 1979 à 1984 (5), à l'exclusion de rapports souvent fort intéressants effectués dans la perspective d'une diffusion restreinte ou dans le cadre d'une collaboration entre une équipe de recherche française et une administration d'un pays arabe (ou d'une organisation internationale); à l'exclusion également des notes de conjoncture (6) régulièrement établies par des banques, ministères ou autres administrations. Il a porté en outre, à titre systématique, sur six revues (7) parmi d'autres pour lesquelles le dépouillement a été plus aléatoire. Il fait également état — grâce à l'apport de certains participants (8) — des thèses soutenues en économie sur les pays arabes à l'Université Paris 1 (entre 1980 et 1984), à Aix-Marseille II (entre 1982 et 1984) et de celles en dépôt à la bibliothèque de la Maison de la Méditerranée d'Aix-en-Provence.

Toutes ces précisions et réserves étaient nécessaires pour comprendre comment les constats et questions qui suivent ont été élaborés.

1° QUI ÉCRIT ? (LES AUTEURS)

● *Des économistes et beaucoup d'autres...*

Si l'on se cantonnait dans les contributions effectuées par des économistes, la recherche se réduirait presque à une peau de chagrin; beaucoup de travaux — surtout de caractère socio-économique — sont le fait de sociologues, de géographes, de politologues et parfois d'historiens. Le phénomène s'explique de plusieurs façons et notamment par le fait que la plupart des *économistes* qui écrivent sur le monde arabe sont des « occasionnels » plus que des « permanents » du monde arabe. La situation des économistes n'est à cet égard, en rien comparable à celle des représentants d'autres disciplines (juristes, politologues, sociologues, géographes).

● *Les économistes du monde arabe se trouvent dans les bureaux d'études plutôt qu'ailleurs*

Des organismes de recherche comme l'ORSTOM, le GRESMO, le CRESM et l'IREP.D dans une certaine mesure, constituent les rares exceptions, encore le nombre des économistes travaillant sur le monde arabe — à titre exclusif ou essentiel — y est-il fort réduit!

Les chercheurs économistes du monde arabe, originaires des pays arabes, viennent heureusement combler cette lacune par leur nombre grandissant dans les éditions françaises, dans des co-éditions ou dans des revues françaises;

(5) La période antérieure avait fait l'objet d'une analyse par L. TALHA (chercheur au CRESM d'Aix-en-Provence), dans une note pour un rapport CNRS 1978, qui sera cité ultérieurement.

(6) Il n'est pas inutile de fournir cette précision puisque de telles notes sont souvent assorties de commentaires et de réflexions qui rejoignent la nature de certains travaux de recherche.

(7) *Grand Maghreb, Maghreb-Machrek, Peuples méditerranéens, Maghreb-review, Mondes en développement, Tiers Monde*; la revue *Mondes en développement* a également été largement dépouillée.

(8) Notamment M. VERNIÈRE, B. ROSIER, B. GUILHON, M. BRUNET-JAILLY.

l'observation doit toutefois être retenue avec précaution (« en données corrigées ») puisque la période considérée n'est pas tout à fait significative dans la mesure où le foisonnement de travaux sur l'Algérie, à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance, a suscité des appels démultipliés dans les rangs des homologues algériens de l'économie et de la sociologie; sûrement faudrait-il prendre en compte par ailleurs, le choix préférentiel de certains auteurs maghrébins pour des éditions internes à leurs pays également en progression (9). Le problème ne se pose pas dans les mêmes termes — est-il besoin de le préciser — pour les auteurs qui s'intéressent au Machrek (puisque la langue anglaise est celle qui est privilégiée dans les parutions extérieures).

Les travaux de la recherche française sont peu traduits et, s'ils le sont, c'est en langue anglaise plus qu'en arabe. Lorsqu'ils concernent le Machrek, ils se doivent même bien souvent d'être écrits *d'abord* en langue anglaise puisque — au moins jusqu'à maintenant — ils intéressent surtout des revues anglo-saxonnes ou des revues éditées dans les pays arabes pour lesquels la diffusion en langue anglaise est plus étendue (10). Ainsi de plein gré — ou malgré eux (?) — les chercheurs qui s'intéressent au Machrek appartiennent au champ scientifique anglo-saxon au moins autant, sinon plus, qu'au champ français (et donc francophone).

Les travaux en langue française écrits par des auteurs français dans les revues maghrébines méritent d'être signalés car ils ne sont pas rares (11); notons également le nombre croissant de travaux francophones écrits par des auteurs maghrébins dans des revues en pleine vitalité de l'autre côté de la Méditerranée.

2° SUR QUOI ÉCRIT-ON ?

(L'IDENTIFICATION DES CHAMPS GÉOGRAPHIQUES ET SECTORIELS)

En 1978, dans une note pour le (CNRS) qu'il rédigeait sur le sujet, L. Talha écrivait : « L'ensemble Maghreb-Machrek est très inégalement couvert par la recherche économique française. En dépit des efforts de la revue *Maghreb-Machrek* qui, par définition, s'intéresse à tous les pays de cette région, le plus grand nombre de travaux concernent exclusivement le Maghreb (...). La plupart des travaux concernent l'économie dans son ensemble ou le développement en général au Maghreb ou dans une sous-région. Par ailleurs, quelques thèmes

(9) Notons à cet égard l'abondance de certains écrits d'auteurs algériens (Abd. BENACHENHOU par exemple) à la SNED ou à l'OPU; quelques travaux d'auteurs marocains (Abd. BELAL, P. PASCON, H. el MALIK) dans des éditions marocaines... même si les options en faveur d'une édition française demeurent pour des raisons politiques ou d'efficacité...

(10) La présence de chercheurs ou enseignants américains en Égypte et au Liban accentue encore le phénomène.

(11) Par contre, il n'est pas sans intérêt de signaler que les travaux de caractère économique en langue arabe sont la valeur rare : sans doute est-il aisé d'en trouver en Syrie, en Irak ou en Égypte, mais il semblerait que ceux-ci soient plus nombreux en langue anglaise. Au Maghreb, c'est en Libye que les travaux de caractère économique culminent : à la Faculté de Droit et Sciences économiques de Gar Younés, une équipe d'économistes travaille notamment sur les implications économiques de l'application du *Livre vert* (les nouvelles entreprises, l'autogestion et la répartition du travail à l'intérieur des entreprises seraient les thèmes privilégiés).

semblent privilégiés : les stratégies de matières premières au Maghreb (qui ont fait l'objet de 7 articles dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*) ; les problèmes agraires au Maghreb (qui ont fait l'objet de 8 études dans l'ANN) ; le développement et la politique industrielle en Algérie qui a donné lieu à de nombreuses publications, en particulier de l'IREP de Grenoble. Quant au Machrek, il reste le parent pauvre de la production scientifique française puisqu'à part l'ouvrage de M. Chatelus paru en 1974 (*Stratégies pour le Moyen-Orient*, Calmann-Levy, 1974) et le numéro spécial des Cahiers de l'ISMEA, *L'économie arabe à l'heure des surplus pétroliers* (série F 75), il faut remonter quelques 15 à 20 ans en arrière pour rencontrer quelques rares travaux en économie dignes d'intérêt ».

Du côté des travaux par pays, la recherche est aussi pauvre ; l'essentiel des études existantes se trouve en langue anglaise... « Bref, conclut L. Talha, il se dégage la très nette impression que la recherche économique relative au Maghreb et au Machrek (...) traverse une phase de profond sommeil » (12).

Aujourd'hui, bien des observations qui viennent d'être citées demeurent, mais il semble à coup sûr que la recherche en économie sur les pays arabes soit sortie de son sommeil et que de nouvelles remarques puissent être formulées ; l'essentiel étant peut-être de savoir s'il s'agit de tendances lourdes (?)...

a) LE CHAMP GÉOGRAPHIQUE

Le Maghreb toujours plus que le Machrek, mais un regain d'intérêt pour le Machrek (avec le poids croissant des hydrocarbures dans les politiques économiques).

Le Maghreb continue d'être le terrain privilégié de la recherche française ; il suffit d'observer le tableau récapitulatif (13) des travaux des cinq dernières années pour s'en convaincre. Remarquons toutefois qu'au sein du Maghreb, tous les pays ne sont pas sur un pied d'égalité et que la Libye et encore plus la Mauritanie sont les grandes délaissées de la recherche économique française.

Quant au Machrek, il reste beaucoup moins analysé par les chercheurs français que le Maghreb. Il demeure « la chasse gardée » des auteurs anglo-saxons : actuellement, à titre d'exemple, à la bibliothèque de la Maison de la Méditerranée, on compte 10 revues en langue anglaise sur le Middle East pour cinq revues ou bulletins en langue française sur la même aire géographique. Le nombre des revues dans l'une ou l'autre langue est beaucoup plus important mais on peut penser, sans grand risque de se tromper, que la langue anglaise l'emporte (sans parler des émissions en arabe sur le Machrek, diffusées par la BBC). Les travaux des économistes égyptiens eux-mêmes sont diffusés en langue anglaise plus qu'en français ; enfin la présence permanente d'universitaires américains au sein de l'association des économistes égyptiens du Caire favorise encore la diffusion anglo-saxonne... Il s'ensuit que la plupart des auteurs français

(12) L. TALHA, « Note sur la recherche économique relative à l'Afrique du Nord et au Proche-Orient » *La recherche en sciences humaines*, Bilan et perspectives (rapport 1976-77), CNRS, décembre 1978.

(13) Il est présenté en annexe ; même squelettique il est révélateur.

qui s'intéressent au Proche Orient sont — comme il a déjà été dit — fortement incités à publier dans des revues américaines ou anglaises. Au total, la production anglo-saxonne forte sur le Machrek dépasse celle des francophones.

Toutefois, certains changements sont peut-être en train de se produire à la faveur de l'intérêt porté par les économistes aux problèmes des hydrocarbures. Les travaux relatifs à l'OPEP ou ceux concernant l'étude de la rente pétrolière et des revenus pétroliers intéressent autant, et parfois plus, les économies arabes orientales que celles du Maghreb.

Notons encore — et de façon corrélative — que « le Chapitre » des Relations internationales fait également une large place au Machrek : les effets du choc pétrolier ou de ce qu'on a voulu lui attribuer comme impact, ont suscité pléthore de travaux sur les questions pétrolières en lien avec la CEE... Les études transversales (14) elles-mêmes traduisent un certain regain d'intérêt pour les pays du Machrek (15).

Enfin, autre indice, alors qu'en 1976-77 la revue *Maghreb-Machrek* (L. Talha le souligne) accordait plus d'attention au Maghreb qu'au Machrek (par le nombre de ses contributions), il n'en est plus de même entre 1979 et 1984 ; le nombre des articles de caractère économique concernant le Machrek dans cette revue, dépasse celui des articles du même type concernant le Maghreb (12 contre 9).

b) LES CHAMPS D'INVESTIGATION SECTORIELS ET LES CENTRES D'INTÉRÊT PRIVILÉGIÉS

● *Les hydrocarbures, un thème en pointe*

L'attention accordée aux hydrocarbures croît : l'intérêt porté à certains pays passe par le pétrole : ainsi, les seuls travaux concernant la Libye se situent dans ce champ sectoriel.

Notons également que c'est à partir du rôle central que présentent les hydrocarbures dans la plupart des économies arabes (qu'elles soient dans un camp ou dans l'autre de l'OPEP) que la majorité des travaux sur les relations économiques internationales se situent (plus de 12 études pétrolières à l'intérieur des travaux REI sur la période)...

● *L'industrie, une place prépondérante dans les études algériennes et dans l'ensemble des pays du Machrek* (16)

Les travaux relatifs à la politique industrielle et ses effets concernent l'Algérie à titre essentiel, mais il faut signaler que le contenu de la recherche semble se modifier : moins d'études sur les transferts de technologie (sauf dans les thèses relatives aux problèmes du travail et de la formation) et davantage de

(14) Celles qui abordent un même thème à travers un ensemble de pays d'une région.

(15) Signalons les travaux d'une table ronde du CRESM sur *Les politiques scientifiques et techniques au Maghreb et au Proche-Orient*; du GRESMO et de l'IREP.D sur *L'industrialisation en Méditerranée*, de P. JUDET sur *Le développement de la sidérurgie dans les pays arabes* (y compris le Machrek).

(16) Grâce aux travaux du CERMOC (à l'initiative d'A. BOURGEY, F. RIVIER), du CEROAC (à l'initiative d'A. RAYMOND et P. BONNENFANT) et du GRESMO (à l'initiative de M. CHATELUS).

dossiers en termes de bilans ou de restructurations (avec prise en compte de la place nouvelle accordée au privé) ; moins d'analyses en termes d'accumulation et d'avantage de travaux concernant « les déséquilibres structurels » (17)... Tout comme ici (18), de l'autre côté de la Méditerranée, les colloques sur l'industrialisation (Université et CREA d'Oran 1979 ; Université de Constantine 1982 ; le séminaire national sur le p.m.i. d'Alger, 1983) et l'attention particulière accordée au bilan/procès de l'industrie marquent le même intérêt pour le sujet. Toutefois, le souci de « l'émergence du social » (thème du colloque de l'Institut de Sciences économiques d'Oran 1983) et les tentatives pour analyser les procès du travail (au colloque de l'Institut de Sciences économiques d'Oran 1984) donnent une autre tonalité... Les préoccupations des rapports au travail dans certaines thèses algériennes récentes vont dans le même sens.

Les études nombreuses sur l'industrie des pays du Moyen-Orient sont tantôt de nature transversale (elles rejoignent « l'industrialisation du bassin méditerranéen » (19)), tantôt pays par pays. Elles sont toutes très associées (et pour cause) au souci d'une analyse État/secteur industriel ou encore mettent l'accent sur « les changements sociaux » qui accompagnent la restructuration de l'appareil productif... (20).

● *L'agriculture toujours présente* dans la recherche économique sur le monde arabe et marquée par *une préoccupation nouvelle : le déficit alimentaire* (et le problème corrélatif de l'autosuffisance).

Dans la période précédente, les études sur l'agriculture étaient replacées à l'intérieur des choix de développement ; elles cherchaient à montrer que la campagne n'avait pas reçu l'attention qu'elle méritait au sein de la planification : les ponctions de surplus opérées sur les agriculteurs, la restructuration agraire et la prolétarianisation paysanne, l'exode rural et l'affaiblissement de la production agricole trouvaient leur place à l'intérieur d'une analyse des liens entre l'agriculture et le reste de l'économie... Les études actuelles semblent avoir franchi une étape : tout se passe comme si le problème ne se posait déjà plus dans les mêmes termes, la situation créée est devenue une donnée, on n'en analyse plus que les résultats : la dépendance agro-alimentaire et ses conséquences sur les importations (corrélativement sur la balance des paiements).

● *Le travail, la formation et les rapports sociaux* : « le petit nombre » des études

Ces thèmes constituent une déficience dans les travaux français sur le Maghreb : il est vrai que plus que beaucoup d'autres, ils reposent sur un accès toujours délicat au terrain (peut-être faudrait-il chercher de ce côté, les raisons de ce manque ?...). Ils ne sont pas très représentés non plus parmi les centres

(17) Ceci est également mis en évidence par N. EFTEKHARI, « La rente et la dépendance en Algérie », *Pétrole et Société, Peuples Méditerranéens*, n° 26, janv.-mars 1984, p. 65.

(18) Soulignons l'intérêt du colloque organisé par le GRESMO et l'IREP.D sur L'industrialisation du bassin méditerranéen, les 3-4-5 juin 1981 (parution au PUG, 1983).

(19) C'est en particulier un des thèmes du colloque de Grenoble, en 1981.

(20) C'est le titre même d'une étude du CERMOC (A. BOURGEY, J.-P. BERTRAND, F. RIVIER, M. SEURAT..., *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, PUL, 1983, diffusé par Sindbad).

d'intérêt des économistes maghrébins. Au Maroc, ils sont presque inexistants (sauf dans les mémoires et quelques thèses d'étudiants qui se livrent à des monographies). En Algérie, à part les efforts relativement isolés de quelques chercheurs dans des équipes (telles que le CREA* ou l'I.N.E.A.P.***) l'attrait pour ce thème remonte à une date récente (21) ou bien relève de l'initiative actuelle fort intéressante de quelques sociologues économistes ou universitaires qui ont pu avoir une approche des collectifs de travail dans les sociétés nationales (22).

Dans l'ensemble, cependant, c'est un domaine assez inexploré à un moment pourtant où les incitations à la productivité du travail sont toujours plus pressantes dans l'industrie maghrébine... Les difficultés de constitution des collectifs de travail ou encore les écarts existant entre l'organisation prévue par les concepteurs et celle mise en place par les travailleurs ne sont pas analysés. Les approches du rapport salarial (23), les liens entre formation et emploi, entre le faire et le savoir... sont trop rares (sauf chez certains chercheurs de l'I.R.E.P.D). Ne parlons pas non plus du travail et de l'activité des femmes (salarisées ou non) très peu abordés alors qu'ils représentent un poids en évolution dans les économies concernées (23 bis).

Au Machrek, les problèmes de la mobilisation de la force de travail semblent avoir davantage retenu l'attention des chercheurs, en particulier sous l'angle des migrations de main-d'œuvre (24), mais d'autres formes de mobilisation restent encore méconnues, telles que celles pratiquées sur le mode informel pourtant très conséquent dans les villes...

● *Le secteur dit informel, le grand inconnu* (sauf en tunisie)

Les résultats partiels du dernier recensement de la population active au Maroc font ressortir que selon certaines hypothèses, 76 % de la population active urbaine seraient dans cette forme d'organisation ; c'est dire l'importance d'un terrain qui ne semble encore faite l'objet que de rares monographies au Maroc et

* CREA : Centre de Recherches en Economie Appliquée (Alger)

** INEAP : Institut National d'Etudes et d'Analyses pour la planification (ex. AARDES Alger).

(21) Citons les colloques de l'Institut de Sciences économiques d'Oran sur « *L'émergence du social* » (mai 1983) ou sur « *Processus de travail et formes de développement* » (mai 1984).

(22) Citons l'étude fort documentée d'A. el KENZ, *Monographie d'une expérience industrielle en Algérie, le complexe sidérurgique d'El Hadjar* (Annaba), thèse Lettres et Sciences humaines, Paris VIII, 1984. Citons également les travaux des économistes de l'I.S.E. d'Oran (B. HAMEL, M. KADDAR, K. TANABI, M. HENNI...). Citons enfin la thèse de M^{me} MEBTOUL, sur *le travail ouvrier dans l'industrie algérienne* (à partir de la SNMétal d'Oran), thèse de 3^e cycle en économie et sociologie du travail, Université Aix-Marseille II et LEST, 1985.

(23) Si ce concept a un sens dans les économies concernées?... Signalons que l'I.R.E.P.D de Grenoble organise deux journées de réflexion (les 5-6 février 1985) sur ce thème et la situation du rapport salarial dans plusieurs pays arabes doit y être largement évoquée...

(23 bis) Au Maghreb, les travaux de F. Hakiki en Algérie, de D. Mahfoud en Tunisie et de F. Mernissi, Ch. Alaoui et F. Bennis au Maroc méritent d'être cités.

(24) Citons les travaux effectués dans le cadre du CERMOC par A. BOURGEY, G. BEAUGÉ, M. NANCY, E. LONGUENESSE.

retient peu l'attention des chercheurs français (25). Pour différente qu'elle soit en Algérie, la situation de l'informel mériterait également plus d'attention : sa prise en compte est loin d'être à la mesure de la vitalité actuelle des activités de petite production marchande (qui ont parfois pris l'habitude de fonctionner de façon non officielle depuis l'époque où le privé était en « liberté surveillée »). Seule, la Tunisie fait exception dans ce domaine puisque les travaux de J. Charmes (26) et de l'Institut tunisien de la statistique sur « le secteur non structuré » ont permis une analyse des formes de mobilisation et de formation de la force de travail dans ce secteur. Partout ailleurs au Machrek (27) la déficience de ce thème dans la recherche constitue une vraie lacune dans l'analyse d'économies où l'accroissement démographique et la montée bien connue des jeunes non diplômés ou non scolarisés redonnent à ce secteur un nouvel intérêt.

● *L'économie de la santé, inexistante*

A part une étude sur « l'informatisation de la santé publique en Algérie » (CRISS de Grenoble) et les travaux en cours d'une équipe de l'UER 2 de l'Université Paris 1, c'est encore la grande déficience !

● *Les Relations économiques internationales, un thème en nette croissance*

Le rôle de l'énergie a déjà été signalé dans les raisons au moins apparentes de la recrudescence des travaux relatifs aux Relations internationales. La situation d'endettement (28) de beaucoup de pays, le rôle du FMI, les interventions de la CEE et l'insertion plus grande des économies arabes dans la Division internationale du travail expliquent également ce regain d'intérêt.

● *Les études sur l'économie islamique, embryonnaire... la relation entre l'économie des pays arabes et le culturel, tout à fait balbutiante*

La notion d'économie islamique a sans doute un contenu mais la pratique réellement islamique de l'économie existe-t-elle ?... Elle fait parler d'elle, mais on compte les travaux qui s'y intéressent (29). Il importerait pourtant d'apporter quelques éléments d'appréciation sur la portée islamique des choix économiques effectués pratiquement par les États et aussi par certains groupes sociaux des pays arabo-islamiques : on ne peut oublier qu'il y a une économie qui reçoit certaines

(25) Ces monographies ont souvent fait l'objet de mémoires (en particulier à la Faculté de Sciences économiques de l'Université de Fez et à celle de Casablanca). Signalons également une étude en cours sur la petite production marchande dans trois branches de la médina de Fez; il s'agit d'une recherche conjointe dans le cadre d'un accord entre l'Université de Fez (Faculté de Sciences économiques) et le CRESEM d'Aix-en-Provence.

(26) Ces travaux nombreux ont fait l'objet de parutions dans les *Cahiers de l'ORSTOM*, 1978-79, la revue *Tiers Monde*, 1983, l'*AAN* 1980 (1982) et un ouvrage d'I. DEBLÉ et Ph. HUGON, *Vivre et survivre dans les villes africaines*, PUF, 1982.

(27) Peu de travaux en dehors de celui de M.P. MARTIN, sur le cas égyptien (revue *Études*, avril 1980).

(28) Signalons trois études en cours sur ce thème pour l'*AAN* 1984, en préparation.

(29) Ils portent essentiellement sur la finance et les banques islamiques (Abd. SID AHMED, B.A. OUDET); quelques-uns s'intéressent aux forces économiques et composantes culturelles (J.P. CHARNAY, X. de PLANHÖL, A. MOATASSINE). Au delà, il faut remonter aux années 1960 pour trouver l'étude de G. DESTANNE de BERNIS. *Islam et développement*, Cahiers ISEA, n° 106, octobre 1960, (l'Islam, l'économie et la technique).

de ses références du fait qu'elle est en terre d'Islam. D'une façon générale, la nature des travaux de caractère économique souffre d'une insuffisante prise en compte de l'articulation entre l'économie et la dimension culturelle du champ social.

3^o COMMENT ÉCRIT-ON ?

(LA NATURE DES TRAVAUX ET LA MÉTHODE DE RECHERCHE)

● *La recherche menée en équipe*, à l'intérieur de réseaux, en collaboration avec des interlocuteurs des pays arabes, cette forme de recherche *s'accroît* ; mais bien des efforts restent encore très individuels, intégrés dans des programmes personnels qui gagneraient à se confronter avec d'autres.

● *Les études restent assez globales et souvent encore trop théoriques (théoriciens)* ; ceci tient en partie à une difficulté « de taille » : celle du manque cruel de données ; les informations macro-économiques disponibles sont insuffisantes et à l'autre extrême, les données micro-économiques ont une nature trop monographique pour être utilement exploitables. Il importe toutefois de souligner que :

— *les études « pointues » gagnent du terrain* : telle branche industrielle (la sidérurgie par exemple), telle société nationale, le privé, les PMI, les migrations...

— *et la recherche appliquée semble en progrès* : la revalorisation des ressources locales, la réappropriation de la petite hydraulique à partir des matériaux locaux, la petite production marchande au Maghreb, les filières migratoires au Machrek sont autant d'études élaborées à partir du terrain en collaboration avec des partenaires des pays concernés.

● *La recherche rejoint très souvent des travaux en coopération* ; c'est un principe de travail inscrit de longue date dans certaines équipes de recherche (comme le CRESM d'Aix-en-Provence, l'IREP.D de Grenoble, le GRESMO, le CER-MOC... (30)) ; il s'exerce dans le cadre d'accords passés entre ces équipes et des « correspondants » des pays arabes, ou dans le cadre de procédures offertes par le CNRS, les Relations extérieures, le Ministère de l'Éducation nationale (DCRI) ou même des instances régionales (31).

L'abondance des formules proposées (programmes mobilisateurs, actions thématiques programmées, actions intégrées, aires culturelles...) favorise l'émergence d'initiatives. Signalons toutefois que la lourdeur de certaines procédures freine parfois quelques élans et retarde les délais de réalisation (32). Soulignons

(30) D'autres équipes pourraient être citées (comme l'IRMAC de Lyon, l'URBAMA de Tours...) ; on a privilégié ici, celles où travaillent des économistes.

(31) Des accords entre instances régionales françaises et des homologues maghrébins ou du Machrek ont servi de cadres à des études comparatives intéressantes comme « Fosi/Skikda (Algérie) », « Isère/Constantine », « Savoie/Tunisie », « RVI Rouiba/Grenoble »...

(32) L'exigence — peut-être indispensable (?) — qui est faite aux chercheurs d'obtenir des invitations spéciales par les interlocuteurs des pays arabes, pour des programmes déjà agréés (ATP) et ayant fait l'objet d'une adhésion des participants extérieurs alourdit parfois la réalisation des projets.

surtout qu'au delà des structures institutionnelles, les rapports de coopération les plus féconds reposent sur des relations personnelles et des circuits informels de rencontres (33).

● *Les initiatives transversales ou comparatives sont encore trop rares* : plusieurs raisons militeraient pourtant en faveur de comparaisons inter-arabes (34), méditerranéennes et même internationales plus larges entre des pays qui ont fait des choix économiques voisins ou même très différents (l'étude transversale de leurs effets pourrait être source d'enseignements).

● *Les approches en termes de rapports sociaux sur l'économie maghrébine* (au moins), *s'estompent* au profit d'autres. La préoccupation de l'échec de ce que l'on appelle les modèles d'industrialisation ou plutôt de certaines stratégies industrielles de développement, a conduit à des formes d'analyses diversifiées ; or, il semble que les appréhensions en termes de rapports sociaux (telles que celles de la période précédente (35)) s'estompent au profit d'autres plus axées sur « la mauvaise allocation intersectorielle des fonds d'investissement aboutissant à un gonflement excessif de l'industrie (...) la grande taille des unités mises en place... » (36). Cette tendance n'est d'ailleurs pas spécifique des approches économiques et politiques des pays du Maghreb ; elle mérite toutefois attention.

Signalons enfin — et par comparaison — qu'il y a peut-être un certain renouveau dans la nature des thèses de sciences économiques et de sociologie. Le caractère redondant et dogmatique des analyses (notamment celles des thèses recensées en 1979) semble faire place à des approches qui, sans renier les outils d'analyse, sont plus soucieuses d'une fidélité à la réalité (37).

4° UNE RECHERCHE, POUR QUOI ET POUR QUI ?

(LES MOTIVATIONS DES CHERCHEURS, LES DESTINATAIRES DE LA RECHERCHE)

La question peut paraître superflue au moins pour deux raisons, d'abord parce qu'elle concerne toute la recherche (et pas seulement celle des sciences économiques, elle rejoint donc un problème plus vaste) ; également parce que le destinataire n'est pas identifiable, ni toujours désignable. L'important est pourtant — c'est tout ce qui veut être souligné ici — que la recherche reste articulée

(33) Les opérations de « recherche-action » entreprises par l'EPHESS ou l'Institut de sciences économiques d'Aix avec des unités au Maroc, notamment à Oujda, méritent d'être soulignées également (l'initiative de MM. DESROCHES et PARODI s'y trouve très engagée).

(34) Les juristes ont à cet égard une nette avance dans leur souci de comparaisons institutionnelles (notamment les chercheurs du CRESM).

(35) Celles de M. RAFFINOT, P. JACQUEMOT, K. AMMOUR, C. LEUCAT, T. BENHOURIA.

(36) Remarque de N. EFTEKHARI, *o.c.*, p. 65. Signalons que de l'autre côté de la Méditerranée, davantage d'éléments sont pris en compte dans l'analyse (« on tient les deux bouts de la chaîne ») ; on regrette seulement que les approches de type monographique dominantes ne permettent pas toujours « l'altitude » nécessaire.

(37) Un effort de lucidité critique d'étudiants ayant déjà eu une expérience professionnelle dans l'industrie explique en partie ce renouveau.

à la demande sociale (38) des pays, en l'occurrence les économies arabes; c'est ce principe qui doit fermement guider les motivations de la recherche...

II. — SUGGESTIONS POUR DES ORIENTATIONS À VENIR

Les orientations à venir ne pouvaient être réfléchies — et encore moins formulées — qu'à partir d'un dossier sur « l'état de la question », en l'occurrence la recherche française actuelle en économie sur les pays arabes; c'était la première étape indispensable... Elles ne peuvent davantage faire abstraction des tendances récentes de la recherche en économie telles qu'elles se dessinent dans ces mêmes pays. Quelques traits dominants essaieront de les caractériser.

1° UN CHAMP À TROIS DIMENSIONS

La recherche en sciences sociales (particulièrement en sciences économiques) dans les pays arabes apparaît comme un champ à trois dimensions : la dimension arabe, la relation Sud/Sud, l'espace méditerranéen.

a) LA DIMENSION MONDE ARABE (39)

Elle est de plus en plus conscientisée par les chercheurs de ces pays : la possibilité d'une réflexion panarabe en sciences sociales gagne du terrain. N'en prenons qu'un seul exemple (le plus récent) : l'existence d'un centre de recherche de « l'Unité arabe » à Beyrouth, lieu de réflexion des sciences sociales à un « top-niveau » qui monte actuellement un projet sur le monde arabe « au futur » ; le coordinateur de ce projet « Bilan et perspectives » est un économiste égyptien (M. Goudah). Il s'agit donc d'un projet en sciences sociales auquel toute une élite de chercheurs arabes (y compris les francophones) collabore... « dans l'entre soi » bien légitime.

b) LA RELATION SUD/SUD

L'initiative prise — il y a déjà quelques années (1978) — par Samir Amin de réunir dans le cadre de l'Unitar (Nations-Unies) des chercheurs du Sud (arabes et africains de l'Afrique sub-tropicale) de la meilleure qualité est bien connue...

c) L'ESPACE MÉDITERRANÉE

Il est également fort important puisqu'il réunit des chercheurs des deux rives... A cet égard, notons l'« offensive » des fondations allemandes (d'un pays

(38) Au cours de la journée du 10 décembre 1984, ce point a également été souligné par certains participants en particulier par L. TALHA (CRESM) qui a insisté sur la nécessité de distinguer entre « la demande sociale concrète (celle légitime des institutions ; encore faudrait-il parfois s'interroger sur les limites de cette légitimité) et la demande sociale abstraite, c'est-à-dire celle qui constitue une interrogation du chercheur vis-à-vis de lui-même en réponse à des besoins de la connaissance pure ».

(39) Bien des informations qui suivent m'ont été transmises par des économistes du Maghreb (M. Az. MAHJUB notamment) et de l'Égypte.

donc non méditerranéen) qui chargent de façon très dynamique — dans le cadre méditerranéen — des chercheurs individuellement sélectionnés (avec des rémunérations « alléchantes ») d'effectuer dans la langue de leur choix, des études qui sont capitalisées au profit de l'économie allemande. L'initiative italienne — plus en affinité avec le terrain arabo-méditerranéen — est de même nature...

Retenons-en la définition, la délimitation du champ, mais non la modalité, car dans l'un et l'autre cas cités, cette sorte d'initiative ne forme pas les chercheurs.

Elle les considère chacun individuellement, sans le souci de constituer un tissu de la recherche arabe, ni une structure de recherche. Elle ne fournit donc pas le « know-how » dont le besoin est souvent ressenti. Elle s'approprie l'objet en laissant les individus chercheurs dispersés...

C'est seulement en tenant compte de ces trois dimensions — auxquelles il faudrait ajouter l'espace islamique dont l'importance est vigoureusement rappelée par B. Etienne (40) — que la recherche française doit prendre conscience de ses limites et aussi de ses ouvertures : *le champ méditerranéen* dont elle fait géographiquement partie (et avec lequel elle a une histoire) peut prendre un contenu renouvelé. Des initiatives et des projets en ce sens existent déjà et se poursuivent : ceux de l'IREP.D, du GRESMO et du CRESM (41) s'inscrivent dans cette ligne. Ceci n'exclut en rien l'étude essentielle des économies arabes en tant que telles — comme c'est la perspective de l'IREMAM (futur Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman d'Aix-en-Provence) — mais ceci ouvre un champ de comparaison avec d'autres économies et donne donc une « altitude » supplémentaire. Des évolutions récentes dans les relations entre pays méditerranéens non arabes et pays arabes militent en ce sens (42)...

Soulignons encore que la recherche arabe et française est étroitement liée à la documentation existante : la concentration à la bibliothèque de la Maison de la Méditerranée d'Aix-en-Provence, d'un ensemble d'ouvrages, revues, rapports, travaux universitaires sur le monde arabe donne dès maintenant à la structure de recherche qui lui est associée une place originale et unique à préserver. Regrettons seulement, au passage, que cette structure souffre encore d'une insuffisance (en nombre) d'économistes.

(40) « La production scientifique n'est pas séparable de la position des clercs et tout chercheur qui ne s'y réfère pas implicitement ou explicitement est illégitime (...). En ce sens, la dimension monde est vue comme une trahison ; dès lors, pour intérieure qu'elle soit, la dimension islamique est essentielle à prendre en compte », rappelle justement B. ETIENNE, le 10 décembre 1984.

(41) Au CRESM, les travaux de caractère sociologique de Ch. SOURIAU sur « Les femmes, le temps, l'argent en Méditerranée » (et certains autres travaux) s'inscrivent dans cette perspective. A l'IREP.D, P. JUDET couvre l'ensemble du monde arabe à travers ses travaux sur la sidérurgie et les réflexions de l'IREP.D se situent dans « une perspective méditerranéenne et mondiale » précise Cl. COURLET, le 10 décembre.

(42) Signalons seulement que la moitié des chantiers de b.t.p. (bâtiments et travaux publics) en Libye sont attribués à des sociétés d'origine turque dans lesquelles travaillent des émigrés de la même provenance ; le capital turc également circule vers l'Égypte et l'Irak... L'importance prise par la Grèce, le « jeu » de Malte, les négociations pétrolières entre l'Italie, l'Espagne et l'Algérie ; les relations entre la CEE et le Maroc méritent d'être citées.

2° LA RECHERCHE DANS LES PAYS ARABES (20 ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE) :
UN ENSEMBLE DE CHERCHEURS SANS TISSU DE RECHERCHE

Il n'y a peut-être pas lieu de s'en étonner. Non seulement la formation à la recherche est longue, mais encore elle exige des structures, un accès facile à la documentation, des réseaux à constituer, une politique..., autant de conditions qui ne sont pas toujours réunies. En outre, la commande des États s'est fortement — voire traditionnellement — tournée vers l'extérieur dans un souci d'opérationnalité immédiate, d'efficacité à court terme ou dans une visée politique à longue portée (?)... La recherche sur le Tiers Monde (sur les pays arabes) s'est faite ainsi hors du Tiers Monde (hors des pays arabes). Conséquence, les chercheurs ont été souvent désappropriés de leur objet et manquent de « know-how ».

En ce sens, le rôle de la recherche française peut être double : contribuer à autonomiser le Tiers Monde et les pays arabes en l'occurrence, dans leur propre recherche et participer à une co-recherche (43). Dans l'un et l'autre cas, de nouvelles pratiques en matière de recherche et d'enseignement sont à promouvoir.

— Faire participer des chercheurs et des enseignants du Maghreb et du Machrek (de Rabat, d'Oran, de Tunis, du Caire...) à un objectif commun de recherche et d'enseignement dans des structures françaises de recherche (ou inversement). L'I'REP.D en est déjà la concrétisation ; au CRESM également la même initiative existe dans d'autres disciplines que l'économie : un projet de DEA « pays arabes » à l'I'REMAM d'Aix peut également donner un dynamisme nouveau à cet égard, dans une nouvelle combinaison formation et recherche (44).

— Définir des programmes de recherche en commun dont la problématique serait pensée ensemble (déjà quelques expériences ont été réalisées ou sont en cours entre certains chercheurs du CRESM et de l'IEDES et des correspondants de l'Institut de sciences économiques de Fez ; entre des chercheurs de I'REP.D et des économistes de l'Université de Tunis ; entre un universitaire économiste de Nice et des correspondants de Sfax...). Les projets les moins ambitieux sont d'ailleurs souvent les plus féconds.

— Susciter « une réflexion sur la possibilité de direction conjointe de thèses d'étudiants du monde arabe » (45), (l'apprentissage de l'adaptation à une nouvelle réalité de certains outils conceptuels forgés en Occident et devenus obsolètes passe par là).

(43) « *Ne cherchez plus pour nous, recherchez avec nous* », dit souvent un universitaire économiste tunisien.

(44) Signalons que les mêmes préoccupations existent au sein de petites équipes dans diverses universités : UER 2 de l'Université Paris 1 (Laboratoire d'Économie sociale et Séminaire d'Économie du Travail) ; au CEDEC (Centre de recherche en développement comparé) de l'Université Aix-Marseille II.

(45) Ceci est notamment souligné par Cl. COURLET (déjà cité). M. VERNIÈRE insiste également sur « l'importance de la formation à et par la recherche dans les projets de coopération ».

Ces formes de partenariat (proposées dans la plupart des interventions du 10 décembre (46)) peuvent intéresser des chercheurs et des enseignants des deux côtés de la rive méditerranéenne (parfois même dans des relations les moins institutionnalisées possibles).

Dans ce contexte, la définition de thèmes prioritaires de recherche à venir devient en quelque sorte seconde. C'est bien ainsi que l'ont estimé la plupart des participants à la rencontre ; ils ont dressé cependant un véritable inventaire. Quelques préoccupations dominantes seront ici dégagées et ordonnées en tenant compte de l'insistance qu'y ont apportée les intervenants :

1. *La signification de la vitalité actuelle du privé* dans les pays du Machrek (M. Chatelus) et au Maghreb (Ch. Bernard) ; le retour au marché dans l'agriculture (M. Chatelus) ; le sens du capitalisme d'État aujourd'hui (L. Talha) et les résultats du processus des nationalisations (L. Talha) ; la relation secteur public/secteur privé (Abd. Sid Ahmed).
2. *Les obstacles à la formation du salariat* (Cl. Courlet et Ch. Bernard) et « le sens du rapport salarial dans des sociétés ancestralement marchandes » (A. Marouani, M. Vernière) ; la difficulté de constitution des collectifs de travail (A. Rosanvallon).
3. *L'économie des « bazars »*, le secteur informel (Cl. Courlet) et le sens du marchand (A. Marouani).
4. *Les structures de financement arabes officielles ou informelles* et l'articulation entre les circuits de financement et la politique économique (M. Chatelus confirmé par A. Marouani et Abd. Sid Ahmed) ; les banques islamiques (Abd. Sid Ahmed). *Les échanges interarabes et les exportations des pays arabes.*
5. *Les conséquences de l'appropriation et du dépérissement de la rente* (Abd. Sid Ahmed et Dj. Beldjilali).
6. *Les contraintes démographiques et « le futur »* (47) des pays arabes (Cl. Courlet).
7. Les problèmes de formation (J. Charmes et J. Chevassu) ; *les transferts de compétences* dans les nouvelles formules de transferts de technologie (notamment en Algérie) (L. Job) ; *les mécanismes de transition entre le système éducatif et le secteur productif* et l'insertion des jeunes scolarisés (A. Rosanvalon et Ch. Bernard).
8. *L'économie islamique et son aspect opérationnel* (M. Chatelus et B. Etienne).

(46) Ces propositions ont été exprimées sous des formes diversifiées, tour à tour par Cl. COURLET, A. MAROUANI, M. VERNIÈRE, M. OLLIVIER, J. CHARMES, J.R. HENRY et Ch. BERNARD... M. CHATELUS y a ajouté quelques éclairages sur les relations de travail tout à fait envisageables avec certaines organisations françaises dans les pays du Moyen-Orient : le CEDUST de Khartoum et, plus connu, le CEDEJ du Caire (dirigé par un chercheur du CRESM, J.C. VATIN) avec lequel des membres du CEROAC et du CRESM sont actuellement en lien.

(47) Dont les effets sur l'immigration en Europe de l'Ouest devraient également être pris en compte. Signalons en ce sens un projet d'étude dans la revue *Futuribles*.

Tous les thèmes proposés ne peuvent être cités, mais il faut encore souligner l'insistance apportée à des projets d'une autre nature et tout aussi urgents comme : la constitution d'un « inventaire de données économiques et statistiques des pays arabes » (L. Talha) ; une étude de « l'histoire de la pensée économique arabe » (M. Ollivier) a également été proposée. Une réflexion sur « la situation de l'agriculture et de l'industrie dans le monde méditerranéen » (Cl. Courlet) et la prise en compte des « retombées économiques du critère ou des pratiques culturelles du monde arabe » (M. Ollivier et F. Chevaldonné (48)) ont été fortement souhaités.

On a également formulé le vœu que les études comparatives se multiplient. Elles auraient d'autant plus leur raison d'être que le critère « monde arabe » n'est pas toujours pertinent : « chacun des pays arabes est en fait, à considérer séparément » (M. Ollivier et Cl. Courlet). Cela n'exclut pas — bien évidemment — que l'on s'intéresse (et l'opportunité s'en fait sentir) à certaines aires régionales telles que « l'aire géographique maghrébine » (un des tout prochains thèmes d'études de l'AAN)...

L'exposé de ces centres d'intérêt et des vœux formulés par les participants ou par des économistes consultés montre — s'il en était encore besoin — l'importance de la collaboration entre structures de recherche franco-arabes, et aussi franco-françaises (à revivifier) (49).



La réponse apportée à la préoccupation du CNRS (à propos de la recherche française en économie sur les pays arabo-islamiques) peut paraître sommaire. Telle qu'elle s'est élaborée en tout cas, elle est nécessairement partielle et partielle. Partiale, puisqu'elle correspond à la seule sensibilité des personnes présentes (le 10 décembre) ou consultées. Soulignons toutefois que la diversité des personnes rencontrées a permis — au risque d'une unité théorique plus difficile — un gain réel de connaissances... Partielle ? La tranche de temps retenue pour l'analyse de l'état de la recherche (5 ans), la courte durée de la rencontre prévue, l'aspect encore restreint des travaux recensés suffisent à justifier le caractère limité des conclusions présentées. Pourtant, on peut penser que les caractéristiques (de la recherche) abordées pour la période et les propositions faites pour le futur, expriment des tendances qui ne sauraient se modifier brutalement. Il apparaît donc que, malgré les insuffisances, on possède là, un certain nombre d'éléments susceptibles d'intervenir en complément d'autres apports dans une réflexion ultérieure plus approfondie.

Chantal BERNARD*

(48) J.F. CHEVALDONNÉ précise qu'« il importerait — entre autres — de tenter d'évaluer les effets indirects de la répartition des programmes diffusés par les médias sur la structure des consommations ».

(49) Les rencontres ou liens entre économistes intéressés par les pays arabes devraient peut-être se revitaliser d'autant plus qu'ils sont peu nombreux et dispersés... En ce sens, J. CHARMES a fait la proposition d'un document de liaison entre économistes travaillant sur le monde arabe. Le projet d'une revue du monde arabe, dont le concepteur est J. LECA, peut être également un stimulant.

* CRESM

Annexe I

TABLEAU RÉCAPITULATIF (PROVISOIRE) DES TRAVAUX,
ÉTUDES ET RECHERCHES RÉALISÉS*
DE 1979 À 1984
(à l'exclusion des thèses)

Dossiers des champs d'investigation sectoriels abordés	MAGRHEB		MACHREK		Ensemble	
	Ouvrages	Articles	Ouvrages	Articles	Ouvrages	Articles
I. Industrie et industrialisation	10	9	10	8		
II. Spécial Hydrocarbures					11	22
III. Agriculture et Alimentation	3	22	2	6		
IV. Travail et rapports sociaux	3	11	3	6		
V. Secteur Informel		5				
VI. Développement en général	9	4		7		
VII. REI					8	17
VIII. Études transversales					12**	
— Divers						14
— Analyses de conjoncture						8

* Parmi ces travaux réalisés en langue française, 3 seulement auraient été traduits en langue arabe.

** Dont 5 concernant l'industrie.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

- A. RAYMOND. — Professeur à l'Université de Provence, Directeur du CRESM et du GIS Sciences sociales sur l'aire méditerranéenne, Aix-en-Provence.
- M. AYALA. — Enseignant-chercheur, IAM, Montpellier.
- R. ARRUS. — Chercheur, CRISS, Grenoble.
- P.R. BADUEL. — Chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- G. BEAUGÉ. — Chercheur, CEROAC/CNRS, Aix-en-Provence.
- Ch. BERNARD. — Enseignant-chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- J. CHARMES. — INSEE, Service Coopération, Paris.
- M. CHATELUS. — Professeur à l'Institut d'Études politiques de Grenoble et responsable du GRESMO.
- F. CHEVALDONNÉ. — Enseignant-chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- J. CHEVASSUS. — Chercheur, ORSTOM (Maroc), Centre d'économie régionale de la faculté d'économie appliquée (Aix-en-Provence).
- C. COURLET. — Chercheur, IREP.D, Grenoble.

- B. ETIENNE. — Professeur à l'Institut d'Études politiques de l'Université Aix-Marseille III et enseignant-chercheur CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- Ch. FANTON. responsable Publications CRESM, Aix-en-Provence.
- P. GIRAUD. Economiste Plan Bleu, Valbonne.
- L. JOB. Enseignant-chercheur Université de Nice (Faculté sciences économiques).
- J.R. HENRY. — Chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- M. MAROUANI. — Enseignant-chercheur et responsable Département Sciences économiques, Université de Nice.
- H. MICHEL. — Rédacteur en chef de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- M. NANCY. — Ex-chercheur du CERMOC, associé au CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- J.C. SANTUCCI. — Chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- M. OLLIVIER. Chercheur CRISS, Université des sciences sociales de Grenoble.
- M. RENAUD. — Ingénieur lettres arabes CEROAC/GIS, Aix-en-Provence.
- Abd. SID AHMED. — Enseignant-chercheur et professeur associé IEDES, Paris.
- Ch. SOURIAU. — Chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- N. SRAIEB. — Chercheur, CRESM/CNRS, Aix-en-Provence.
- L. TALHA. — Chercheur, CNRS/CRESM, Aix-en-Provence.
- M. VERNIERES. — Professeur à l'Université de Paris I, responsable du LES, chargé de mission, Ministère Éducation nationale.
- G. de VILLIERS. Chercheur politique au centre d'Études et de documentation africaines de Bruxelles.

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

- A. BOURGEY. — Professeur à l'Institut de Géographie de Paris, responsable INALCO (ex-directeur du CERMOC).
- P. JUDET. — Responsable IREP.D, Grenoble et professeur de sciences économiques (Université de Grenoble).
- J. LECA. — Professeur à l'Institut d'Études politiques de Paris, directeur du Comité de rédaction de la revue *Maghreb-Machrek*.
- Cl. LIAUZU. — Historien du monde arabe, professeur à l'Université de Paris VII.
- A. ROSANVALLON. — Économiste, chercheur IREP.D de l'Université des Sciences sociales de Grenoble.